REGLES DE PRATIQUE MINI BASKET SAISON 2026-2027

Comité de Basket Ball de Loire Atlantique

PHILOSOPHIE GÉNÉRALE

POUR UNE COMPÉTITION FORMATRICE

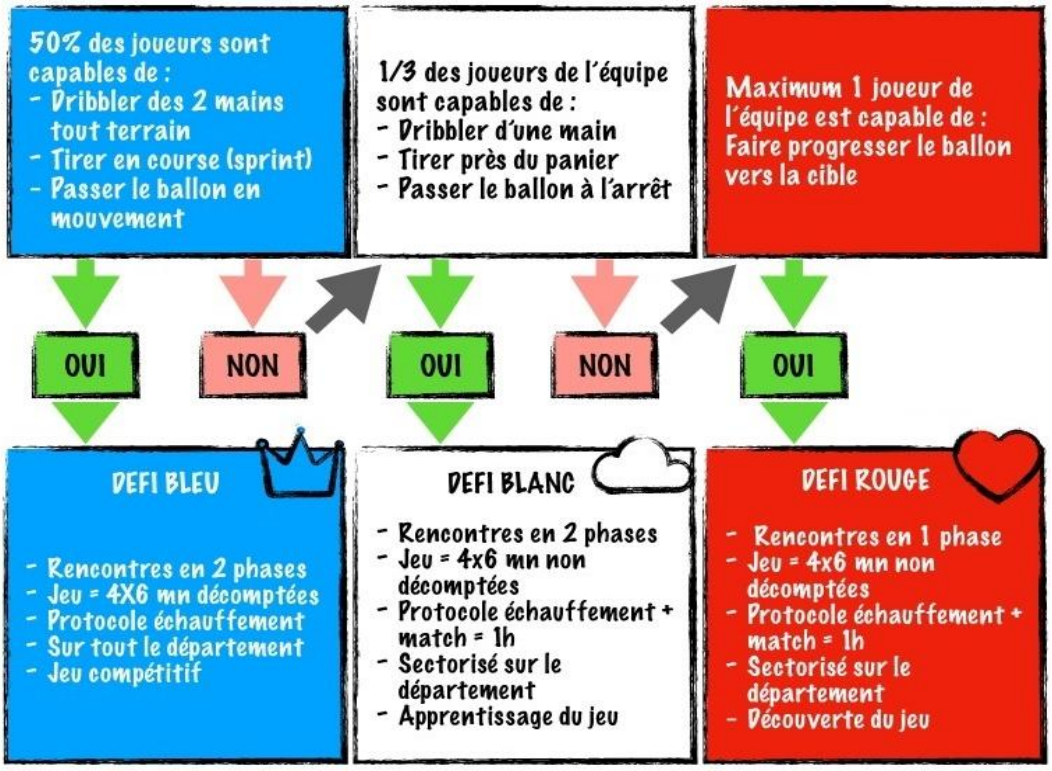
Le résultat des compétitions quelle que soit leur forme ne peut être un but ou un objectif. La compétition devra avant tout être formatrice et donc adaptée aux capacités, aux caractéristiques et aux attentes des enfants.

Cela demande de se démarquer du modèle adulte dans lequel le résultat prime. Les entraîneurs devront avoir des objectifs à long terme en prévoyant une progression à l'entraînement. La compétition sera la suite logique des apprentissages.

Les formes jouées, que ce soit à l'entraînement ou en compétition, devront avoir pour objectif premier de procurer une expérience qui permette aux enfants d'évoluer dans leur apprentissage.

Catégorie U9 : 3 niveaux

- Aide au positionnement pour les U9





Aide à la pratique

	Défi Bleu	***Défi Blanc***	***Défi Rouge***
	Aspects pratiques		
Nombre de Joueurs maximum	***8 (3x3)***		
Taille du ballon	***Taille 5***		
Temps du défi	4 X 6mn **Décomptées**	4 X 6mn **NON** décomptées	
Terrain	De Préférence sur la largeur		
Temps réel	***1h15 environ***	***1h***	
Protocole échauffement	***Oui***		
Début des défis	Fin septembre	Après les vacances scolaires de la toussaint (début novembre)	
Nombre de défis/an	1ère phase et 2ème phase : Poules de 4 équipes 3ème phase : Poules de 6 équipes	1ère phase : Poules de 4 équipes 2ème phase : Poules de 6 équipes	Poules de 6 équipes 1 Phase
Score et Fonctionnement	E-marque complète SCORE FINAL : Protocole U9 + score du match Score affiché : Normale	E-marque complète SCORE FINAL : Uniquement le **résultat du Protocole** U9 Score affiché : remise à Zéro à chaque 1/4 tps	
Arbitrage	L'arbitrage doit être explicatif et pédagogique		
	Aspects règlementaires		
Marcher	**Tolérance**	**Tolérance +**	***Tolérance ++***
3" (dans la zone restrictive)	Non		
5" (possession du ballon dans les mains)	Non		
8" (tps max pour passer la ligne médiane)	Non		
24" (tps max de possession du ballon)	Non		
Reprise de dribble	Oui		
Retour en zone	Non		
Faute antisportive	Non		
Faute Technique	Non		
Faute Disqualifiante	Non		
5 fautes Joueur	Oui	Non	
Réparation après 4 fautes d'équipe/quart-tps.	Oui	Non	
	Aspects techniques		
Repères pour l'encadrement	Jeu compétitif	Apprentissage du jeu	Découverte du jeu
Défense individuelle tout-terrain	***OBLIGATOIRE***		

LES VALEURS DU MINIBASKET

Notre sport est pour l'instant épargné par les phénomènes de violence que l'on peut voir dans d'autres disciplines. Le fait que l'aspect éducatif ne soit jamais mis de côté n'est sans doute pas étranger à ce constat.
Nos Mini basketteurs sont les basketteurs de demain. Aussi, afin que cette situation perdure, il convient d'être vigilant et de ne pas déroger à certains principes.
Nos valeurs ont pour objectif de permettre à chaque enfant, au travers du sport, d'apprendre à mieux vivre avec l'autre.
Il conviendra de ne pas laisser insidieusement des comportements déviants s'installer à l'entraînement comme en compétition.
Chaque acteur du Mini Basket doit à son niveau s'inscrire dans cette démarche.

CODE DE CONDUITE DES DIRIGEANTS ***Les dirigeants seront les garants de l'« esprit basket ».***	
LES DIRIGEANTS S'EFFORCERONT	**LES DIRIGEANTS S'INTERDIRONT**
De suivre leurs Mini basketteurs à l'entraînement comme en compétition. De donner les moyens matériels aux entraîneurs (un ballon par enfant, des chasubles, des plots…). De faciliter la formation de leurs entraîneurs. D'avoir des échanges réguliers avec leurs entraîneurs. De créer un lien entre parents, entraîneurs et autres dirigeants. D'encourager l'organisation de manifestations qui permettront de créer une convivialité et un esprit club. D'inviter les autres membres du club à assister aux matchs et tournois de l'école de Mini Basket. D'identifier et d'utiliser les compétences de chaque parent et de les solliciter. De valoriser les bénévoles lors des réunions et assemblées générales. De connaître le prénom de chaque enfant.	De montrer moins d'intérêt pour leurs équipes de Mini Basket que pour leur équipe fanion. De s'ingérer dans le fonctionnement technique de l'école de Mini Basket. De laisser l'entraîneur livré à lui-même avec les aspects organisationnels (réservations de salles, tenue de la feuille…). De laisser seul un entraîneur mineur. De critiquer « à chaud » ses éducateurs. De critiquer, insulter… les arbitres, officiels, joueurs… De laisser un éducateur seul avec un enfant dans un espace donné.

CODE DE CONDUITE DES PARENTS DE MINI BASKETTEURS ***Le parent doit être, en toutes circonstances, le relais éducatif de l'entraîneur.***	
LES PARENTS S'EFFORCERONT	**LES PARENTS S'INTERDIRONT**
De proposer leurs services et de participer à l'aventure humaine Mini Basket. D'encourager, d'être positif avec tous les enfants. D'être des parents éducateurs qui relaieront les règles et valeurs du Mini Basket. De respecter les règles édictées lors de la réunion de début de saison. De considérer l'équipe adverse comme un partenaire de jeu avec qui la convivialité sera de rigueur. De comprendre que le jeu prime sur l'enjeu. D'être ponctuels. De prévenir en cas d'absence ou retard. D'équiper leur enfant d'une tenue adaptée. De communiquer avec l'entraîneur. D'être responsable lors de la prise en charge d'enfants (entraînement, déplacements…).	De considérer l'école de Mini Basket comme une garderie. D'hurler, de vociférer au bord des terrains. De ne s'intéresser qu'à leur enfant. D'insulter, de dévaloriser les arbitres et officiels. De se substituer à l'entraîneur. De réagir « à chaud ». De considérer les adversaires comme des ennemis. De critiquer les adversaires, l'entraîneur, les dirigeants…

CODE DE CONDUITE DES MINIBASKETTEURS

Le Mini basketteur prendra davantage de plaisir à pratiquer si le plaisir est partagé avec tous.

LES MINIBASKETTEURS S'EFFORCERONT	LES MINIBASKETTEURS S'INTERDIRONT
D'arriver en tenue de basketteur. D'arriver environ 15 minutes avant le début de la séance pour être prêt à débuter à l'heure prévue. De penser aux formalités administratives qui sont demandées (photo, cotisation, certificat médical…). D'être poli (bonjour, au revoir, merci…). De respecter les lieux et installations (vestiaires, banc d'équipe…) et de laisser propre et en bon état chaque endroit. De prévenir des absences. D'aider au rangement du matériel à la fin de l'exercice, de la séance… De respecter les entraîneurs, partenaires, adversaires, arbitres et officiels. D'être attentif aux consignes durant toute la séance. De donner le meilleur de soi-même en toute occasion. De ne jamais dire «je n'y arrive pas » mais «je n'y arrive pas encore ».	D'être désagréables avec les autres. De parler, de dribbler ou de shooter quand l'entraîneur parle ou montre. De quitter la séance sans autorisation. De critiquer les autres joueurs. De perturber le comportement du groupe. De ne penser qu'à eux et d'oublier le reste de l'équipe. De ne pas respecter les règles. D'avoir un comportement dangereux, antisportif.

CODE DE CONDUITE DE L'ENTRAÎNEUR DE MINIBASKET

Ne jamais oublier que l'entraîneur est d'abord un exemple et un éducateur !

L'ENTRAÎNEUR S'EFFORCERA	L'ENTRAÎNEUR S'INTERDIRA
D'être ponctuel et d'arriver 15 minutes avant la séance. De préparer sa séance. De donner le goût du basket et d'enseigner ses règles et valeurs. D'être équitable et juste dans ses décisions et propos. D'être rigoureux. De transmettre les convocations, informations... D'être enthousiaste. D'avoir une tenue vestimentaire d'entraîneur de basket. De diriger son staff avec précision mais aussi compréhension et amabilité. D'anticiper les besoins (matériel…). De s'adapter aux réalités, contraintes locales et changements de dernière minute. De se former et de s'informer. D'être agréable avec les Mini basketteurs. D'avoir un langage correct avec chacun. D'être responsable face à des mineurs (vérifier que les parents sont là pour reprendre leurs enfants à la fin de l'entraînement…). De laisser les enfants s'exprimer. De transmettre le goût d'un sport collectif. De féliciter, d'encourager… De donner des solutions, de démontrer, d'être positif, d'expliquer… D'être patient.	De systématiquement punir. D'exclure définitivement un enfant d'une séance. D'hurler, crier sans cesse. D'humilier, dévaloriser les enfants… De laisser les enfants sans surveillance. De considérer l'enfant comme un adulte en miniature. De ne pas respecter les officiels. De ne pas respecter les adversaires. De ne pas respecter le matériel et les installations. De ne pas avertir les parents suffisamment à l'avance de ses absences. De ne pas rendre compte régulièrement du fonctionnement à ses dirigeants. De critiquer les parents, dirigeants « à chaud » et ouvertement.

MISE EN APPLICATION DES RÈGLES DE LA PRATIQUE MINIBASKET

Ce chapitre, partie intégrante des règles de la pratique Mini Basket, en présente les principes d'application. Dès le plus jeune âge, il faut habituer l'enfant à comprendre que tout jeu implique des règles (ex : « je peux ou je ne peux pas faire »). De ce fait, l'Educateur / Arbitre est partie prenante du jeu pour vérifier cette application.



Les règles du jeu sont rédigées à partir des 4 règles de base :

- **La sortie de balle,**
- **Le dribble,**
- **Le marcher,**
- **Le contact.**

Les présentes règles de jeu et leur application ont été rédigées dans le seul but de répondre à l'attente de l'ensemble de nos Mini basketteurs. Elles excluent le principe de « victoire à tout prix » qui existe encore dans l'esprit de certains « entraîneurs » ou parents, principe qui aboutit invariablement à la mise à l'écart d'enfants débutants ou de progression plus lente.

Le Mini Basket est un basket de masse et d'apprentissage dans lequel le jeu doit primer sur l'enjeu, mais il doit permettre aussi de révéler des potentiels et des talents.

Cette réflexion nous a permis de dégager comme priorité les objectifs suivants :

- Permettre à chaque enfant de pratiquer le basket à son propre niveau
- Éviter les rencontres entre groupes de niveaux très différents
- Permettre un temps de jeu équivalent pour favoriser la formation
- Exploiter l'espace de jeu
- Assurer la fidélisation de nos jeunes pratiquants (participation, plaisir de jouer…)
- Susciter des vocations (ex : J.A.P.)
-

Organisation logistique :

La commission Départementale des Compétitions 5x5 organise les championnats, en fonction du nombre d'enfants dans une équipe, de leur niveau et de l'espace disponible, organisent des matchs en 3 contre 3, 4 contre 4 avec deux principes directeurs :

- Que chaque enfant joue le plus possible,
- Qu'il soit opposé à des joueurs de son niveau.

Entretien d'avant-match des éducateurs / arbitres :

Avant chaque rencontre, il est fortement conseillé aux éducateurs de se concerter sur le niveau de leurs joueurs situer le niveau d'intervention de l'arbitrage.

Un éducateur pourra, par exemple, demander à l'arbitre d'être plus attentif à l'application d'une règle apprise à l'entraînement les jours précédents. Ainsi, il y aura une continuité pédagogique.

L'arbitre et l'éducateur s'associent pour permettre le bon déroulement du jeu au regard du niveau des enfants. En effet, la spécificité du jeune joueur, comme son âge, son niveau technique, ses capacités de développement, fait que l'arbitrage doit être adapté à ses caractéristiques.

Organisation des rencontres :

La Commission Départementale des Compétitions 5x5 répartit les enfants en fonction de leur niveau de jeu, par catégorie :

U9 : Défis BLEU, BLANC et ROUGE

Pas de montées / descentes en U9. Les clubs pourront demander des changements de défis, entre deux phases (mais seulement en BLEU et BLANC), si cela s'avère possible.

Protocole d'échauffement et rencontres

U11 Elite/D1/D2/D3 : championnat en 3 phases poules de 6

Formule match 4 contre 4 sur tout terrain.

Pour les U9 et U11, chaque équipe présente un effectif de :
- U9 : 5 à 8 joueurs maximum
- U11 : 5 à 10 joueurs maximum

Composition des équipes :

U9 : possibilité de groupe filles, groupe garçons ou groupe mixte
3 contre 3

U11 : possibilité de groupe filles, groupe garçons ou groupe mixte
4 contre 4

Mixité :
- Plus de nécessité de remplir le formulaire de mixité et d'en faire la demande au CD.
- **Mixité possible 1 seul joueur/joueuse de sexe différent sur le terrain).**

Arbitrage pédagogique :

On ne parle pas ici de sanction : toute décision de l'éducateur / arbitre doit être expliquée aux enfants.

Feuille de marque :

U11 et U09 BLEU : E marque complète

U09 BLANC ET ROUGE : E marque sans le score (juste les participants et les points du protocole)
PAS de SCORE VISIBLE et CLASSEMENT VISIBLE sur internet

Mise en situation des enfants comme arbitre :

Lors des rencontres, l'enfant mini basketteur sera accompagné par une personne CONFIRMEE ADULTE à cette pratique.

RAPPEL :

1/ DÉFINITIONS

Quelques termes spécifiques sont repris dans les différents articles des règles. A chacun d'eux correspond une définition.
Ballon mort : le ballon devient mort,
- Sur chaque coup de sifflet de l'arbitre.
- Quand le temps de jeu est écoulé.
- Sur chaque panier réussi.

Ballon vivant : le ballon devient vivant,
- Sur entre-deux, quand le ballon est frappé par un sauteur.
- Sur le deuxième lancer-franc, quand il est mis à la disposition du tireur.
- Sur remise en jeu, quand il est mis à disposition du joueur effectuant la remise en jeu.

Contrôle du ballon

Un joueur contrôle le ballon lorsqu'il le détient, qu'il dribble ou qu'il a un ballon vivant en sa possession.

Une équipe contrôle le ballon quand un joueur de cette équipe contrôle le ballon, ou quand il est passé entre coéquipiers.

Sur un tir, le contrôle du ballon cesse dès qu'il quitte les mains du tireur.

2/ DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

2.1 - Afin de répondre aux objectifs de formation du joueur, la défense homme à homme ou fille à fille est obligatoire.

2.2 - L'utilisation de stratégies collectives défensives, quelles qu'elles soient, sera bien évidemment efficace compte tenu de l'inexpérience des attaquants… On fera remarquer que c'est hypothéquer l'avenir des mini basketteurs que de leur donner des éléments collectifs défensifs qui masqueront leurs faiblesses et qui ne leur permettront pas de se former !

La seule chose organisée défensivement sera le fait de confier un opposant à chaque joueur dont il aura la responsabilité. On pourra également, quand le remiseur n'aura pas de recul (en particulier dans le jeu en travers du terrain), demander au défenseur dudit remiseur de reculer de « deux pas ». En Mini Basket, chaque rencontre se termine par une poignée de main qu'échangent les joueurs, les arbitres et les éducateurs.

RÈGLES DE JEU

RÈGLE 1 – LE JEU

Article 1.1 – Le Mini Basket Le Mini Basket est un jeu proposé aux garçons et filles ayant maximum dix ans dans l'année où la compétition commence, c'est à dire la catégorie U11 et U9.	**Article 1.2 – Objectif** L'objectif du Mini Basket est, pour chaque équipe, de marquer dans le panier de l'adversaire et d'empêcher celui-ci de s'emparer du ballon ou de marquer, dans les limites fixées par les règles du jeu. Marquer dans son panier n'est pas accepté. Le ballon est donné à l'adversaire sur le côté à hauteur de la ligne de lancer franc. Aucun point ne sera validé

RÈGLE 2 – DIMENSIONS ET ÉQUIPEMENTS

Article 2.1 – Le terrain **Règles obligatoires** Le terrain de jeu doit être une surface rectangulaire plane et dure, libre de tout obstacle. Dimensions: • maxi: 28 x 15 • Mini : 15 x 14 **Commentaires et/ou suggestions** Tout doit être mis en œuvre pour proposer une aire adaptée au niveau et au nombre des joueurs en présence sur le terrain : • Terrain réduit pour les U9 (sur la largeur) • Terrain normal pour les U11 **Article 2.2 – Les lignes** **Règles obligatoires** Ce sont les mêmes que celles tracées sur un terrain de Basket-Ball normal avec les différences suivantes : **LANCER FRANC (LF)** : **il sera primordial d'adapter la ligne des lancers à l'âge et aux possibilités de l'enfant.** L'objectif est que la gestuelle apprise ne soit pas déformée. **En U9** : on utilisera la ligne avec pointillés si celle-ci est matérialisée (sinon on placera l'enfant à mi-chemin entre le panier et la ligne des LF) Le but est que l'enfant réussisse à marquer avec un bon geste !	**En U11** : **on pourra utiliser la ligne normale pour des enfants qui auront acquis une expérience et un geste**. Le franchissement de la ligne est autorisé, alors le tireur ne jouera pas le rebond offensif. Sur les paniers latéraux, faire mettre une petite marque (si possible peinte mais du « strap » peut convenir) avec la distance depuis la ligne de fond : - **Pour les U9** : 4,00 m depuis la ligne de fond ou 2,80 depuis l'aplomb de la planche. - **Pour les U11** : 5,80 m depuis la ligne de fond ou 4,60 depuis l'aplomb de la planche. **NB** : pour des U11 débutants (D3) on pourra, de la même façon, faire tirer « plus près ». L'essentiel, dans tous les cas de figure, étant que l'enfant puisse tirer à une distance qui lui permette non seulement de marquer mais aussi de le faire avec une bonne gestuelle « sans forcer », dans l'esprit cela reste une réparation. **Commentaires et/ou suggestions** La présence des lignes sur un terrain de jeu est essentielle. Même tracées de façon sommaire ou provisoire, elles donnent aux enfants les repères et sont indispensables à l'acquisition et au respect des règles de jeu **Article 2.4 – Le ballon** **Règles obligatoires** Catégorie **U9** : ballon T3 ou T5 Catégorie **U11** : ballon T5

Article 2.3 – Les panneaux / les paniers
Règles obligatoires
Chacun des panneaux doit être en bois dur ou en matériau transparent adéquat, de surface plane. Il doit être agréé et répondre aux normes de sécurité. Chaque panier comprend l'anneau et le filet.
Chacun des deux anneaux doit être à 2.60m maximum au-dessus du terrain.

Article 2.5 – Équipements techniques
Règles obligatoires
L'équipement technique suivant doit être à disposition :

- Un panneau d'affichage ET/OU un chronomètre de jeu
- Une feuille de marque
- une flèche pour l'alternance
- Un appareil sonore ou un sifflet
- Plaquettes numérotées de 1 à 5 pour les fautes.

RÈGLE 3 – LES JOUEURS ET L'ENTRAÎNEUR

Article 3.1 – Les équipes
Règles obligatoires
Chaque équipe doit être composée de :
U9 : 5 à 8 joueurs par équipe, 3 joueurs sur le terrain pour chaque opposition.
U11 : 5 à 10 joueurs par équipe, 4 joueurs sur le terrain pour chaque opposition.
Aucun joueur n'a de titre et/ou de fonction de capitaine.

Article 3.2 – L'éducateur
L'éducateur est le responsable de l'équipe, il doit être licencié.
Il donne des conseils aux joueurs du bord du terrain en encourageant toute action positive, même si elle n'est pas suivie d'effet immédiat, en expliquant les actions négatives, en donnant des solutions possibles au joueur.
Il adopte une attitude positive, s'attache à respecter l'ensemble des acteurs de la rencontre et exige la même attitude de la part de ses joueurs.
Il est responsable des changements de joueurs, en veillant à partager équitablement le temps de jeu.

Article 3.3 – Tenue des joueurs
Règles obligatoires
Tous les joueurs d'une équipe doivent avoir un maillot de même couleur. Les maillots doivent être numérotés.



RÈGLES 4 - DE CHRONOMÉTRAGE

Article 4.1 – Temps de jeu / Chronométrage
Règles obligatoires
U9 (Bleu) & U11 : 4 périodes de jeu de 6 mn décomptées. Intervalle de 1 mn entre 1ère et 2ème, et entre 3ème et 4ème période. Une mi-temps de 5 mn entre la 2ème et 3ème période.

U9 (Blanc et Rouge) : 4 périodes de jeu de 6 mn non décomptées (avec un arrêt du chrono sur Lancer Franc) Intervalle de 1 mn entre 1ère et 2ème, et entre 3ème et 4ème période. Une mi-temps de 5 mn entre la 2ème et 3ème période.

Article 4.2 – Début de la rencontre
Selon les règles officielles, la rencontre commence par le Protocole d'échauffement en U9 puis un entre-deux (l'arbitre doit lancer le ballon entre deux adversaires) puis s'applique la règle de l'alternance. Après la mi-temps, les équipes doivent changer de panier.
Pour les U11, mêmes règles sans le protocole d'échauffement.

Article 4.3 – Temps mort
Règles obligatoires
Un temps mort par période sauf en U09 Blanc et Rouge.

RÈGLE 5 – VALEUR D'UN PANIER RÉUSSI – RÉSULTAT DE LA RENCONTRE

Article 5.1 – Valeurs	**Article 5.2 – Résultat**
Règles obligatoires Un panier réussi du terrain compte 2 points. Un panier réussi à la suite d'un lancer franc compte 1 point. Un panier à 3-points depuis la ligne officielle 6,75 m	Règles obligatoires L'équipe qui a réussi le plus grand nombre de points est déclarée gagnante, En U9 BLEU, le cumul des points avec le nombre de points pris avec le protocole d'échauffement (de 6 à 12 points de bonus suivant la réussite des épreuves de dribbles et tirs) sont comptabilisés.

RÈGLE 6 – REMPLACEMENT ET PRÉSENCE SUR LE TERRAIN

Article 6.1 – Procédure	**Article 6.2 – Possibilités de remplacement**
Règles obligatoires Le remplacement peut se faire dès que le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté, également sur tout panier marqué **uniquement en U9 Bleu.**	**Règles obligatoires** **Tous les joueurs doivent entrer en jeu dans chaque mi-temps**. Le temps de jeu doit être réparti équitablement entre tous les joueurs. **En U9 Blanc et Rouge changement(s) de joueurs à la volée et possible sur panier marqué (les clubs peuvent prévoir avant la rencontre, *d'un commun accord, de s'organiser différemment)***

RÈGLE 7 – VIOLATIONS

Définition
Une violation est une infraction aux règles dont la sanction est la perte du ballon par l'équipe fautive.

Article 7.1 – Joueur hors des limites du terrain – ballon hors des limites du terrain
Règles obligatoires
Un joueur est hors-jeu lorsqu'il touche le sol SUR ou EN DEHORS des limites du terrain.
Le ballon est hors-jeu lorsqu'il touche un joueur ou tout autre personne hors-jeu, le sol ou tout autre objet SUR ou EN DEHORS des limites du terrain.

Article 7.2 – Le dribble
La règle : dribbler est l'action de faire rebondir le ballon au sol à l'aide d'une seule main.
U9 et U11:
- Aucune tolérance sur le dribble à deux mains,
- Aucune tolérance sur la reprise de dribble.

Article 7.3 – Le marcher
La règle : le marcher est le déplacement illégal d'un ou des deux pieds dans n'importe quelle direction, au-delà des limites définies dans cet article. La tolérance sur cette règle doit être définie avant le match lors de la rencontre entre les deux éducateurs et l'arbitre, selon le niveau global de leurs joueurs.
Règles obligatoires
Le pivot :
Il y a pivot lorsqu'un joueur qui contrôle un ballon à l'arrêt déplace le même pied dans n'importe quelle direction alors que l'autre pied (appelé pied de pivot) reste en contact avec le sol.

Progression avec le ballon :
Après avoir choisi son pied de pivot, le joueur devra lâcher le ballon avant de le lever pour un départ en dribble ou une passe. Il ne devra pas changer de pied de pivot tant qu'il a le ballon en mains.

Article 7.4 – Trois secondes
Règles obligatoires en U11
Non application de la règle en U9
Commentaires :
En U9, les arbitres auront une action préventive envers le joueur en lui expliquant la règle et en l'invitant à quitter la zone restrictive.

Article 7.5 – Cinq secondes
Règles obligatoires en U11 uniquement
Un joueur en possession du ballon et étroitement marqué, dispose de 5 secondes pour dribbler, passer ou tirer au panier.
Sur une remise en jeu, le joueur effectuant la remise en jeu dispose de 5 secondes.

Article 7.6 – Huit secondes
La règle : une équipe qui contrôle le ballon dans sa zone arrière, dispose de 8 secondes pour l'amener dans sa zone avant. Non application de la règle des 8 secondes.

Article 7.7 – Quatorze secondes
Quand l'équipe attaquante récupère le contrôle du ballon après que le ballon a touché l'anneau, elle dispose de 14 seconde pour tirer (et non plus 24 sec).
Règles obligatoires
Non application de la règle des 14 secondes sauf en 2ème phase pour les U11 Elite.

Article 7.8 – Vingt-quatre secondes
La règle : une équipe contrôlant le ballon doit tenter un tir dans un délai de 24 secondes.
Règles obligatoires
Non application de la règle des 24 secondes sauf en 2ème phase pour les U11 Elite.

Article 7.9 – Remise en jeu rapide et remplacement
Pour favoriser le jeu rapide chez les jeunes, depuis 2015-16, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon en zone arrière (sauf après une faute ou temps mort).
Pour aller dans la continuité de cette règle les changements en zone arrière ne sont donc plus autorisé sauf si une contre-attaque n'est pas possible c'est-à-dire en cas de :
- Faute, Temps mort, Arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes, …).

Article 7.10 – Retour en zone
La règle : une équipe qui contrôle le ballon dans sa zone avant ne doit pas le ramener dans sa zone arrière.
Règles obligatoires
Non application de la règle en U9 uniquement.

Article 7.11 – Ballon tenu
La règle : le ballon est tenu lorsque plusieurs adversaires le tiennent fermement. Ne pas siffler trop vite.
Application de la règle de l'alternance.

RÈGLE 8 – FAUTES

Définition
Une faute est une infraction aux règles impliquant un contact personnel avec un adversaire ou un comportement antisportif.

Article 8.1 – Faute personnelle
La règle : tout contact empêchant la progression d'un adversaire, avec ou sans ballon – bloquer, pousser, tenir, accrocher… sera sanctionné par une faute personnelle, inscrite au compte du joueur fautif et sanctionnée selon les règles
Pas de contact pas de faute !

Règles obligatoires
Faute commise sur un joueur qui n'est pas dans l'action de tirer :

- Le jeu reprendra par une remise en jeu de l'extérieur du terrain, par l'équipe non fautive, du point le plus proche de l'infraction.

Faute commise sur un joueur qui est dans l'action de tirer :

- Si le panier est réussi, panier accordé, avec réparation supplémentaire.
- Si le panier n'est pas réussi, il est accordé deux lancers francs.

Pas d'application de la comptabilisation des fautes d'équipe en U9 uniquement.

Article 8.2 – Faute antisportive
La règle : une faute antisportive est une faute commise délibérément par un joueur ne jouant pas le ballon, ou provoquant un contact excessif et brutal sur un adversaire.

Règles obligatoires
Pas de faute antisportive sifflée en Mini Basket.
Dans le cas d'un tel comportement, l'arbitre devra expliquer l'infraction au joueur et pourra demander un changement. Le joueur devra sortir du terrain jusqu'à la fin de la période. Il sera remplacé. Il pourra revenir en jeu.

Commentaires : L'éventuelle attitude antisportive d'un joueur devra être traitée sur un principe éducatif et non en application d'une règle.

Article 8.3 – Faute technique
La règle : une faute technique est une faute sans contact qui sanctionne des termes irrespectueux, vers un joueur, vers l'arbitre. Elle sanctionne également un entraîneur qui pénètre sur le terrain.

Règles obligatoires
Pas de faute technique sifflée en Mini Basket. Dans le cas d'un tel comportement, l'arbitre devra expliquer l'infraction et exiger une attitude correcte d'un joueur ou de son éducateur

Commentaires :
L'éventuelle attitude antisportive d'un joueur ou de son éducateur devra être traitée sur un principe éducatif et non en application d'une règle.

Article 8.4 Faute disqualifiante
La règle : tout comportement antisportif flagrant d'un joueur ou d'un éducateur est une faute disqualifiante.

Règles obligatoires
Pas de faute disqualifiante sifflée en Mini Basket. Dans le cas d'un tel comportement, l'arbitre devra expliquer l'infraction et pourra demander un changement. Le joueur devra sortir du terrain jusqu'à la fin de la période. Il sera remplacé. Il pourra revenir en jeu. Dans le cas de l'éducateur fautif, il ne quittera pas le terrain, mais son attitude sera signalée sur la feuille.

Commentaires
L'éventuelle attitude antisportive d'un joueur devra être traitée sur un principe éducatif et non en application d'une règle. Celle de l'éducateur sera considérée aux regards des règlements en vigueur (attention aux personnes non licenciées).

Article 8.5 – 5 fautes par joueur
La règle : un joueur ayant commis cinq fautes doit quitter le jeu (sauf arrangement entre les éducateurs).

Aide à la pratique chez les jeunes en Loire Atlantique

Aspects Techniques

Règles	U9	U11	U13	U15	U18
Défense individuelle tout-terrain	**OBLIGATOIRE**	**OBLIGATOIRE**	**RECOMMANDEE**	**RECOMMANDEE**	AUTORISEE
Défense individuelle à partir du 1/2 terrain	**INTERDIT**	**INTERDIT**	AUTORISEE	AUTORISEE	AUTORISEE
Défense Zone Press tout-terrain	**INTERDIT**	Autorisée en élite	AUTORISEE	AUTORISEE	AUTORISEE
Défense Zone 1/2 terrain Défendre en zone c'est lorsque les joueurs ont en responsabilité un espace et non pas un joueur.	**INTERDIT**	**INTERDIT**	**INTERDIT**	**INTERDIT**	AUTORISEE
Panier à 3 points	**6,75 M**	**6,75 M**	**6,75 M**	**6,75 M**	**6,75 M**

Aspects Réglementaires

Règles	U9	U11	U13	U15	U18
3" (dans la zone restrictive)	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
5" (possession du ballon dans les mains)	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
8" (temps maximal pour passer la ligne médiane)	Non	Non	Oui	Oui	Oui
14'' sur rebond offensif	**Non**	**Non, sauf en U11 Elite**	**Oui**	**Oui**	**Oui**
24" (temps maximal de possession du ballon)	Non	Non, sauf en U11 Elite	Oui	Oui	Oui
Reprise de dribble	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Marcher	**Tolérance +**	**Tolérance**	Oui	Oui	Oui
Retour en zone	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Faute antisportive	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Faute Technique	Non	Non	Oui	Oui	Oui
Faute Disqualifiante	Non	Non	Oui	Oui	Oui
5 fautes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Réparation fautes d'équipe (4 fautes par 1/4-tps)	**NON** sauf défi U9 BLEU	Oui	Oui	Oui	Oui

Aspects pratiques

Règles	U9	U11	U13	U15	U18
Nombre de joueurs	**3x3 8 joueurs de préférence**	**4x4**	**5x5**	**5x5**	**5x5**
Protocole d'échauffement	**TOUS DEFIS**	**D3 et D4**			
Taille du Ballon	T5 ou T3	T5	T6	Féminin T6 Masculin T7	Féminin T6 Masculin T7
Durée de la rencontre	**DEFI BLEU 4X6 Min en décompté DEFI ROUGE/BLANC : 4x6 Min en décompté et Arrêt sur LF**	4X6 Minutes en décompté. 1 mn entre deux périodes	4X8 Minutes en décompté. 2 mn entre deux périodes	4X8 Minutes en décompté. 2 mn entre deux périodes	4X10 Minutes en décompté. 2 mn entre deux périodes
Prolongation	Pas de prolongation	2 minutes	3 minutes	3 minutes	5 minutes
Pause Mi-temps	Pas d'obligation de pause	5 minutes	10 minutes	10 minutes	15 minutes
Changements des joueurs	**Sur tous défis dès que possible. Les clubs peuvent aussi convenir de changement à la volée avant le DEFI.**	**Pas de changement en zone arrière sauf sur : Faute Temps mort Arrêt de jeu prolongé joueur blessé, ballon dans les tribunes.**			**Changements normaux**

Les autres points du règlement sont appliqués selon les textes en vigueur. On rappelle toutefois que l'accompagnateur de l'équipe et l'arbitre d'une rencontre de Mini-basket doivent surtout se comporter comme des éducateurs et chercher à communiquer avec les joueurs (es), pour expliquer et non pas seulement réprimander ou sanctionner.